

École Elisabeth Martres – Bonrepos-sur-Aussonnelle

Compte-rendu du conseil d'école du vendredi 8 novembre 2019, 18 heures.

Présents :

M. Gasc, Maire.

M. Chebelin, conseiller municipal, commission scolaire.

Mmes Souchaud-Parguez, Jeuneau-Idrac, Etaix, Betat, Fontanie, Carrie-Reux et M. Monnot et Rouanet, délégués des parents d'élèves.

Mme Duffort, directrice, Mmes Obin, Paty, Tran, Servant, Charue, Ribaut et Girbal-Mare enseignantes.

Mme Meyer, ATSEM.

Mme Couloumiers, Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale.

Mme Pérez, responsable du service enfance auprès de la CCRCSA.

M. Archidec, directeur du service enfance du Muretain

Excusés :

M. Respaud, Inspecteur de l'Éducation Nationale.

M. Combret, Adjoint au Maire.

Mme Couffignal, psychologue scolaire (ci-joint une note d'information sur le RASED).

Mmes Duval et Doumeng, déléguées de parent d'élève

Mmes Pitelet-Dubernet et Paty enseignantes.

Les compte-rendus de conseil d'école sont tapés par Mme Tran aidée de Mme Obin (que nous remercions) durant la séance. Ils sont projetés afin d'être lisibles et validés par l'ensemble du conseil.

1. Résultats des élections de Parents d'élèves du 11/10/19.

Participation

Nombre d'inscrits 248

Nombre de votants 130

Nombre de bulletins blancs ou nuls 3

Nombre de suffrages exprimés 127

Taux de participation 52,42%

Liste des délégués de parents d'élèves et coordonnées:

Mme SOUCHAUD-PARGUEZ Clémentine	06 77 50 25 78	clementine.souchaud@gmail.com
Mme JEAUNEAUD-IDRAC Estelle	06 82 42 50 80	estelle.idrac@orange.fr
Mme ETAIX Nathalie	06 11 34 04 07	nathalie.sirvent@gmail.com
Mme BETAT Aurélie	06 18 34 52 40	aurelie.betat@yahoo.fr
Mme DOUMENG Cyrielle	06 77 79 04 02	cyrielle.doumeng@gmail.com
Mme FONTANIE Laure	06 84 38 35 62	laure.fontanie@gmail.com
M MONNOT Sébastien	06 73 15 26 67	smonnot@gmail.com
Mme DUVAL Emma	06 28 97 83 02	emmaduval@lilo.org
Mme CARRIE-REUX Isabelle	06 89 21 41 34	isabelle.carrie.reux@gmail.com
M ROUANET Yohann	06 74 99 61 35	rouanet.yohann@hotmail.fr

Délégués Élèves représentants au conseil d'école, élus le même jour :

CM2 : Alix Rondeau et Clément Félizat.

2. Rôle du conseil d'école

Article L411-1, modifié par [LOI n°2013-595 du 8 juillet 2013 - art. 59](#) :

Un directeur veille à la bonne marche de chaque école maternelle ou élémentaire ; il assure la coordination nécessaire entre les maîtres. Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions de recrutement, de formation et d'exercice des fonctions spécifiques des directeurs d'école maternelle et élémentaire. Le directeur de l'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de la vie scolaire. La composition et les attributions du conseil d'école sont précisées par décret. La participation des parents se fait par le biais de l'élection de leurs représentants au conseil d'école chaque année.

Le mode de vote à main levée est adopté à l'unanimité : 2 voix pour la Mairie, 1 par enseignant , 1 pour la Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale et 1 par délégué de parents d'élèves titulaire.

Calendrier des conseils d'école :

Jeudi 12 mars et mardi 16 juin 2020 à 18 heures.

3- Questions des délégués élèves

-Il faudrait couper l'herbe du terrain en herbe de l'école. Monsieur le Maire note la demande (il est entretenu régulièrement).

-Il faudrait faire quelque chose pour sécuriser les vélos : pendant les récréations les élèves peuvent se blesser. Monsieur le Maire précise que bientôt (à très court terme, d'ici la fin de l'année) un parc vélos de 8 emplacements sera créé en dehors de l'école, à proximité de l'aire de jeu, remplaçant ainsi ceux de la cour d'élémentaire. Les enfants devront sécuriser leur vélo (anti-vol). Un autre emplacement pourra être envisagé au besoin ultérieurement (demande des élèves et des parents d'élèves).

-Remettre les verrous des toilettes . Monsieur le Maire prend note et va les faire réparer.

-Les tracés dans la cour élémentaire. L'APE s'en occupe , Monsieur le Maire rappelle son accord. Monsieur le Maire rappelle le projet de Skatepark qui est toujours à l'étude suite au dossier monté par les élèves l'an passé.

Au vue de l'importance de la question maintes fois soulevée dans les questions de parents d'élèves, Monsieur Archidec va vous expliquer les tarifs de l'ALAE.

Pour commencer, Monsieur le Maire précise que c'est le Muretain qui a la compétence des tarifications avec consultation des mairies. M. Archidec indique que des propositions seront faites aux élus Muretain d'ici la fin de l'année civile. Une lettre va être adressée aux délégués de parents (copie jointe à ce compte-rendu). Les délégués précisent que l'harmonisation devait se faire avant décembre 2019. M. Archidec explique qu'il y aura une harmonisation des tarifs par étapes dès septembre 2020. L'accessibilité aux séjours pourrait être proposée par le Muretain aux Reposiens. Les délégués de parents notent une exaspération croissante des parents à ce sujet et proposent d'autres actions comme le non-paiement, par exemple, s'ils ne sont pas entendus.

4-Règlement intérieur de l'école

Le règlement intérieur, inchangé pour cette année, est voté à l'unanimité. Il sera disponible sur le site internet de l'école, un exemplaire papier pourra être donné sur demande. Comme chaque année, un coupon sera remis aux parents pour signature.

Il est en outre rappelé l'importance de certaines règles, dont le bon fonctionnement de l'école dépend :

-il est impératif de signaler par téléphone chaque absence, et, dans la mesure du possible, avant 9h00 car il est rappelé que quand le téléphone sonne, c'est dans la classe de la Directrice, pendant le temps scolaire (des élèves sont alors au travail). Si cela n'est pas fait, cela oblige les enseignants à appeler les familles pendant la classe.

-il est aussi rappelé aux parents de rester vigilants sur la fréquence des absences pour convenance personnelle qui peuvent nuire à la scolarité de leur enfant.

Attention: Aucun médicament dans les cartables. En cas de besoin de transfert (nourrice, garde alternée...), confier les médicaments aux adultes (enseignants, ALAE...).

5- Informations sur l'organisation pédagogique et le projet d'école

5.1-Répartition des enseignants :

Niveaux	Effectifs	Enseignants
PS/MS	28	Mme OBIN Sandrine
PS/GS	27	Mme TRAN Karine
GS/CP	18	Mme PITELET DUBERNET Emmanuelle Mme SERVANT Marie
CP/CE1	22	Mme CHARUE Jessica Mme PATY Elodie.
CE1/CE2	23	Mme RIBAUT Nelly
CE2/CM1	23	Mme GIRBAL MARE Cynthia
CM1/CM2	24	Mme DUFFORT Pascale Mme SERVANT Marie
7 classes		8 enseignants

5.2 Effectifs 2019-2020

IPS	PS	MS	GS	Matern	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	élém	Total
0	28	16	21	65	15	21	26	18	20	100	165

PS/MS	PS/GS	GS/CP	CP/CE1	CE1/CE2	CE2/CM1	CM1/CM2
12+16=28	16+11=27	10+8=18	7+15=22	6 +17= 23	9+14=23	4+20= 24

Total des élèves de maternelle :65

Total des élèves d'élémentaire : 100

Total école : 165

Total Famille : 124

Mme la Directrice demande de nouveau du temps d'ATSEM (1/2 poste) pour les GS-CP qui n'en bénéficient pas du tout. Aucune candidature n'a été déposée concernant le service civique demandé sur l'école. L'annonce est en ligne sur le site du service civique.

5.3- Calendrier Scolaire :

VACANCES SCOLAIRES -zone C	
ZONE C Académies : Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles 2019/2020	
RENTREE	Le lundi 2 septembre 2019 au matin.
TOUSSAINT	Du vendredi 18 octobre 2019 (après la classe) au lundi 4 novembre 2019 (au matin)
NOEL	Du vendredi 20 décembre 2019 (après la classe) au lundi 06 janvier 2020 (au matin)
HIVER	Du vendredi 7 février 2020 (après la classe) au lundi 24 février 2020 (au matin)
PRINTEMPS	Du vendredi 3 avril 2020 (après la classe) au lundi 20 avril 2020 (au matin)
Pont de l'Ascension du mercredi 20 mai (à midi) au lundi 25 mai (au matin).	
ETE	Le vendredi 3 juillet 2020 (après la classe)

5.4 - Décloisonnements et échanges de services :

L'organisation de la classe de GS-CP est réexpliquée succinctement par Madame la Directrice (entrées, sorties, récréations, tutorat).

La chorale d'élémentaire de 9h30 à 10h00 tous les mardis matins. (Créneau retenu si chorale d'école.)

Décloisonnement le jeudi matin de 9 h 45 à 10 h 45 :

Anglais :

Nelly les CE2 1 heure.

Emmanuelle les CM1 1 heure.

Karine les CM2 1 heure.

Découverte du monde :

Cynthia « découverte du monde » avec les CP.

Elodie « découverte du monde » avec les CE1.

Chorale, musique et spectacle vivant :

Pascale et Sandrine regroupent toutes les maternelles (PS, MS, GS).

Décloisonnement sciences en maternelle : les mardis et jeudis de 14h à 15h15.

5.5- Actions réalisées ou prévues pour cette année:

Equipement ENIR (*école numérique rurale*) : un vidéo-projecteur et un PC portable par classe et 10 ordinateurs portables. Financement commun Education Nationale et Mairie (17000€ dont 7000€ de subvention Education Nationale).

Cette dotation permet aux parents d'élèves de proposer à une association la majeure partie des ordinateurs qui avaient été offerts à l'école (quelques uns resteront à l'école). Si la mairie et l'école sont d'accord ils se proposent d'en faire don à l'association « Issia pourquoi pas » de Saint-Lys qui les enverrait en Afrique. L'association parraine notamment une école au Burkina Fasso. Le conseil d'école valide. Une convention doit être établie entre le propriétaire des ordinateurs (Mairie) et cette association.

Dans le cadre de notre nouveau projet d'école « Un parcours clair et harmonieux de la petite section au CM2 », nous avons prévu les actions suivantes :

- Course longue : Élémentaire le mardi 15/10 au matin à Bonrepos.
 - Commémoration du 11 novembre 1918 : tous les CM ont travaillé sur ce thème. La commémoration aura lieu lundi à 9h.
 - Projets APE: grand dynamisme encore cette année. Projets: vente de sapins, spectacle et goûter de Noël (19/12). L'équipe enseignante remercie l'APE pour son engagement.
 - A l'occasion du marché de Noël du 13/12, vers 17h40, sur proposition de parents d'élèves, nous proposerons à nos élèves de chanter 2 chants de Noël avec des anciens de la commune. Pour ce faire, 2 répétitions avec les anciens (2 premiers mardis de décembre de 9h30 à 10h30).
 - Bibliobus : fin octobre
 - Photographe : 4 novembre
 - Fête de l'école : samedi 27/06. En coopération avec le comité des fêtes et l'APE.
 - Projet de l'année : cette année, la thématique commune sera le cirque. Aussi nous sommes allés ce jour voir le cirque sur glace à Toulouse. Un grand merci aux animateurs et parents qui nous ont accompagnés. Par ailleurs, nous sommes en attente de la validation administrative d'un projet en partenariat avec « Spectambul » (école de cirque à Colomiers) pour une intervention de 5 séances par classe. Ce projet a un coût de 4000 €.
- Bilan de la coopérative scolaire à ce jour : 2971,53€ auxquels il faudra enlever environ 700€, le tarif du bus pour la

sortie cirque. Nous attendons le plus tôt possible la subvention de la Mairie de 1650€ pour les sorties (votée en mars 2020).

6- Sécurité

Un exercice d'évacuation-incendie obligatoire a été réalisé en octobre (02/10/19) et un exercice de confinement alerte intrusion (dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité) le 8/10/19. Ce dernier exercice est présenté aux élèves de façon différente selon leur âge.

2 autres exercices d'évacuation-incendie et 1 exercice de confinement tempête devront avoir lieu d'ici la fin de l'année scolaire. Ce travail autour de la sécurité, ces actions sont mis en place avec la Mairie.

7- Questions matérielles

Remplacements :

➤ Organisation/absence des ATSEM : Mairie

Monsieur le Maire précise que dès lors qu'une absence peut être palliée elle l'est. Mme Monteiro reviendrait mardi 12/11 en mi-temps thérapeutique. L'autre mi-temps pourrait être assuré par une animatrice ou par la nouvelle ATSEM récemment recrutée en CDD pour cette semaine. Les parents d'élève demandent pourquoi le demi poste d'ATSEM pour la GS/CP combiné au complément du mi-temps ne pourrait pas être assuré par la même personne.

➤ Absence des enseignants : toutes les absences des enseignants ont été remplacées par des professeurs des écoles titulaires-remplaçants (Education Nationale)

Communication avec les familles :

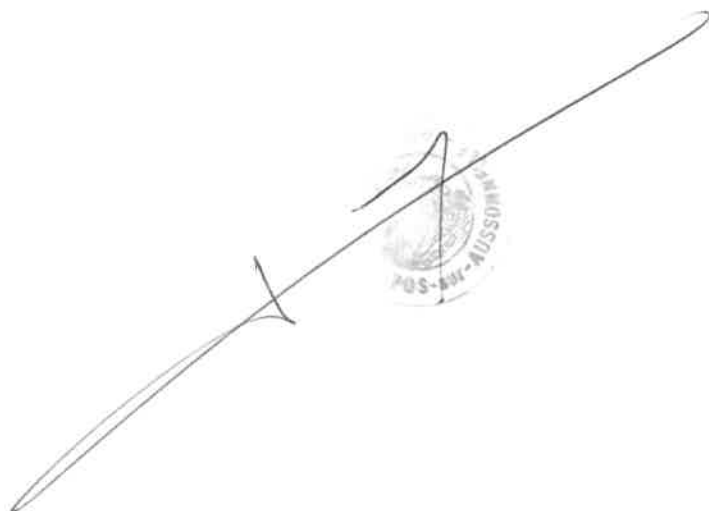
La transparence et une bonne communication sont essentielles à l'école. Pour ce faire, nous maintenons, malgré le plan vigipirate, l'accueil en maternelle dans les classes, grand espace de dialogue. Madame la Directrice se tient quotidiennement au portail, disponible. Nous organisons des réunions d'information et recevons sur rendez-vous. Nous organisons les inscriptions des PS en recevant les parents 6 par 6 tous les mercredis matins de juin et juillet, afin d'expliquer au mieux aux parents le fonctionnement de l'école, que l'on peut aussi consulter sur notre blog : <https://edu1d.ac-toulouse.fr/blogs31/pri-bonrepos-sur-aussonnelle/>.

Il est important pour les enseignants qu'on leur parle directement et qu'on les informe en cas de problème.

Temps pour les devoirs à l'ALAE : pour les enfants autonomes et volontaires. Mme Péres pose la question de l'organisation des locaux et la gestion des personnels ALAE.

Mme Péres rappelle le fonctionnement du badge ALAE : 2 boîtiers pour badger, toute erreur peut être corrigée...

La séance est levée à 20h32.



A large, stylized handwritten signature in black ink is written across the bottom right of the page. Below the signature is a circular official stamp. The stamp contains the text 'PRI-BONREPOS-SUR-AUSSONNELLE' around the perimeter and a central emblem. The signature and stamp are positioned over the bottom right corner of the page.